



## **MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

### **ARRÊTÉ N° 16 733/2019-MEF fixant les documents-types applicables aux contrats cadres**

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les lois de finances ;

Vu la loi n°2016-055 du 25 janvier 2017 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2005-003 du 4 janvier 2005 portant règlement général sur la comptabilité de l'exécution budgétaire des organismes publics ;

Vu le décret n°2019-093 du 13 février 2019 fixant les attributions du Ministre de l'Economie et des Finances ainsi que l'organisation générale de son Ministère ;

Vu le décret N° 2019-1064 du 28 mai 2019 précisant les modalités de mise en œuvre du Contrat cadre ;

Vu le décret N° 2019-1310 du 03 juillet 2019 précisant les conditions de mise en œuvre des procédures applicables en passation de marchés publics ;

Vu le décret N° 2019-1407 du 19 juillet 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019-1410 du 24 juillet 2019 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'Arrêté n°13156/2019-MEF du 04 juillet 2019 fixant les seuils des marchés publics;

Sur proposition du Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;

### **A R R Ê T É :**

#### **Article Premier :**

Les documents-types applicables aux contrats cadres sont établis conformément aux modèles annexés au présent arrêté.

#### **Art.2 :**

Les documents-types prévus à l'article premier ci-dessus sont constitués :

- de l'avis spécifiques d'appel à concurrence,
- des données particulières de l'appel d'offres,
- du cahier des clauses administratives particulières,
- de l'acte d'engagement et
- de la lettre d'invitation aux marchés subséquents

#### **Art. 3 :**

Le présent arrêté est publié au Journal Officiel de la République de Madagascar et sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antananarivo, le

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES,**

**Richard RANDRIAMANDRATO**